

Le légaliste

ATRIUM

Annonce n° 1749
Type Constitution de société
Parution web 07/10/2025
Parution print 07/10/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/09/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ATRIUM

Objet social : - Toutes missions de coordination, pilotage et ordonnancement de chantiers, - Toutes missions de direction et surveillance de chantiers jusqu'à l'achèvement des travaux, - Toutes les missions en intégrant les exigences de Haute Qualité Environnementale (HQE), de développement durable et d'efficacité énergétique, - Toutes prestations d'assistance et de conseils aux syndicats de copropriétés et leurs gestionnaires, - Toutes opérations d'économie de la construction ; de maîtrise d'œuvre, de toutes activités en rapport avec les opérations de construction ou réhabilitation de bâtiments, - La réalisation de prestations d'études, de formations, de conseils, de management de projet dans le domaine du BTP et l'aménagement du territoire, - Toutes missions d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour le BIM

Siège social : 30 POINTE DE KOUNGOU, PORTE N 0030 97600 Koungou.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Président : M. KABRE Lazare, demeurant 35 RUE Emery Talvy 97438 Sainte-Marie

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.

Immatriculation au RCS de Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.